

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.  
 Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.  
 La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

**RÉDACTION & ADMINISTRATION**  
 17, RUE NEUVE, 17  
 Directeur-Gérant : **ALFRED REBOUX**  
 Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

**ABONNEMENTS ET ANNONCES :**  
 RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
 Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
 Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 26 JUILLET 1886

### LES IDÉES DE M. PAUL BERT

Sontant lui-même les difficultés que devait lui créer au Tong-King la haine dont il est animé contre toute idée religieuse, M. Paul Bert avait protesté, que dans ces contrées lointaines, il oublierait ses défiances contre le catholicisme et traiterait avec des égards particuliers les missionnaires chargés d'évangéliser l'Extrême-Orient.

Cette résolution était sage et commandée à l'esprit le plus prévenu par la nécessité même de la situation; mais elle ne paraît pas avoir été bien fermée, si l'on en juge par les correspondances des secrétaires de M. Paul Bert.

Déjà l'un d'eux avait calomnié notre vaillante armée à propos du guet-apens de Hué; un autre écrivait récemment à la République française que le général de Courcy n'a fait au Tong-King que des actes de folie; le même prend aujourd'hui à partie, dans le même journal, nos missionnaires, leur vénérable chef Mgr Pugnicier, et la masse même des convertis sur lesquels notre influence s'exercerait de la manière la plus heureuse.

« Ici comme partout, dit-il, la tentation indéniable des apôtres du spirituel, c'est l'absorption au temporel. Dans les villes, les plus riches emplacements; dans les champs, les plus fertiles rivières; dans les campagnes, les plus beaux sites; dans les lots que se sont modestement attribués les jésuites.

A Hanoi même, au cœur de ce qui sera forcément la ville européenne, les propriétés de la mission française occupent un immense quadrilatère s'étendant de la citadelle à la grande rue des brodeurs et de la principale rue des incrusteurs jusqu'à une ligne brisée moins nettement définie, que sont parvenues à rompre sur certains points les acquisitions de quelques colons.

En dehors de la capitale, les étendues de terrains occupées par les péres sont immenses. »

A en croire cet affidé de M. Paul Bert, les missions acquiescent les propriétés qu'elles convoitent par des exactions violentes, par des menaces, par la bastonnade, et ce même correspondant ajoute que l'ascendant des missionnaires sur leurs cathédrales est irrésistible.

Explique qui pourra cet ascendant et cette influence sur des gens que l'on vole et que l'on bat.

Sans se préoccuper du démenti indirect qu'il se donne à lui-même, le confident de M. Paul Bert va jusqu'à reprocher aux missionnaires la supériorité de leur culture et leurs succès dans le développement de l'industrie.

« Tout le monde, au Tong-King, dit-il, connaît, entre autres domaines, la merveilleuse propriété occupée aux environs de Nam-Dinh, par l'évêque français Mgr Pugnicier. Dans les parcs étendus entourant la demeure épiscopale sont cultivés tous les produits possibles d'utilité et d'agrément, depuis la fleur rare jusqu'au fruit du meilleur rapport.

La faune y est représentée par les races les plus intéressantes. L'industrie n'est point négligée. Les lisseurs de soie, les incrusteurs, les sculpteurs, les ébénistes, forment des ateliers dont se trouvent forcément tributaires les Européens désireux d'acheter un spécimen des fabrications locales. »

Un observateur impartial et éclairé ne verrait dans cet état de choses qu'un témoignage éclatant en faveur de l'activité bienfaisante et civilisatrice des missions; il faut la passion du sectaire pour tourner à crime ces efforts généreux dont bénéficie l'humanité.

Mais pour l'entourage de M. Paul Bert, le titre de prêtre est un titre qui excite la haine, et celui de chrétien suffit à justifier le mépris. Aussi le correspondant de la République française n'hésite-t-il pas à nous dire, sur le ton du sarcasme :

« C'est, on le conçoit fort bien, parmi les déclassés, mis au ban par leurs concitoyens, que se recrute la plus grande partie de la clientèle des ministres du Dieu de pardon. »

En présence d'un tel parti pris d'injustice et de dédain pour les auxiliaires naturels de notre domination au Tong-King, il faut s'attendre à bien des fausses mesures et à une politique détestable dont la France fera les frais.

Il s'agissait de remplacer M. Honoré, séparateur de gauche, décédé.

**HAUTE-VIENNE**  
 (1<sup>er</sup> tour)  
 MM. Penicaud, ancien dé. répub. 281 voix  
 Chamot, anc. proc. génér. rep. 22  
 Pallier, radical 39  
 Buisson, ingénieur 109  
 Brigueil, conservateur 171

Il s'agissait de remplacer M. Ninar, sénateur républicain, décédé.

**BALLOTAGE**  
 (2<sup>e</sup> tour)  
 MM. Penicaud 432 Eln  
 Brigueil 161  
 Divers 30

### La situation à Deczeville

Deczeville, 24 juillet. — Les arrangements qui ont mis fin, il y a un mois environ, au désaccord survenu entre la Compagnie des houillères de l'aveyron et les mineurs, paraissent avoir assuré la paix définitive; les ouvriers travaillent avec assiduité, et la hâte qu'ils avaient mise à quitter les chantiers s'est dissipée et s'est transformée en un calme précoce et durable s'ils furent l'oreille aux excitations.

### Au Cambodge

Le ministre de la marine a reçu hier un télégramme de Cochinchine lui faisant connaître que la situation dans le Cambodge tend à s'améliorer. Le nouveau résident général, M. Piquet, a mis à exécution les mesures qu'il avait résolues après entente à Paris avec le ministre des affaires étrangères et le ministre de la marine. Elles ont eu pour premier effet de calmer les passions du roi Norodom et de diminuer l'effervescence des chefs de l'insurrection.

### La révolte de la Roquette

Nous complétons aujourd'hui les renseignements sur la révolte des détenus de la Roquette, que nous avons annoncé sommairement hier, en dernière heure. Dans l'après-midi de jeudi, trois forçats, Duval, Mispelle et Polletier, condamnés à huit ans de travaux forcés, cherchèrent à faire révolter les détenus, prenant pour prétexte une punition infligée à un de leurs camarades. Les gardiens voulurent s'emparer des meneurs, qui se précipitèrent dans l'atelier de cordonnerie et cherchèrent à s'y barricader en menaçant de frapper avec des tranchets et des matras qu'ils tenaient à la main. Ils furent promptement réduits à l'impuissance par le poste d'infanterie, composé de vingt-quatre hommes, et conduits au cachot. Quant aux autres détenus, ils se sont contents de huer les soldats. Depuis quelques jours d'ailleurs, les détenus de toutes les prisons de Paris, et particulièrement de la Roquette, se montrent très excités.

La cause de leur émeute est due à une mesure qui sera mise en vigueur à la fin de juillet. A partir de cette date, on ne versera plus aux prisonniers la partie de leur salaire qu'ils appellent leur argent de poche. Ces sommes seront versées au greffe, et les dépenses de cantine seront réglées directement par les soins de l'administration.

### Sacre de Mgr Gouthé-Soulard

Lyon, 25 juillet. — Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le sacre de Mgr Gouthé-Soulard, nommé récemment archevêque.

Une grande affluente se pressait dans l'antique cathédrale Saint-Jean.

### Les élections du 1<sup>er</sup> août

Le nombre des conseillers généraux soumis au renouvellement local, est de 144. Sur ce nombre, il y a 981 républicains de toutes nuances et 433 réactionnaires de toutes catégories.

### Un incendie

Paris, 25 juillet. — Le Soleil publie une dépêche de Marseille, disant que dans un magasin tenu hier en vue des élections départementales, M. Bouge, adjoint, souffleta M. Wind, ex-conseiller municipal. L'affaire aura des suites, malgré les excuses de M. Bouge, adjoint.

### Un incendie

Paris, 25 juillet. — Un violent incendie s'est déclaré cette nuit à Saint-Denis, dans les magasins Hanot, fabricant d'alcools dénaturés. Trois personnes ont été blessées, l'eau venant à manquer, on dut se borner à circonscire le feu. L'incendie n'était pas encore maîtrisé à deux heures du matin.

### Arrestation de journalistes

Buenos-Ayres, 24 juillet. — Quatre membres étrangers du corps diplomatique ont été vivement attaqués dans leur honneur par un journal de notre ville.

Plusieurs journaux d'opposition de Montevideo ont reproduit ces attaques. A la suite de cette publication, le président de la République de l'Uruguay a fait arrêter six journalistes, dont un Français.

La France, journal de Montevideo, demanda l'intervention du corps diplomatique; un grand nombre de Français se sont adressés au ministre de France pour lui demander d'exiger la mise en liberté du Français arrêté.

Les divers membres du corps diplomatique réclamèrent l'élargissement des autres journalistes, et les journaux français a été mis en liberté, à la suite des réclamations de notre ministre.

### M. le duc de Chartre en Danemark

Paris, 25 juillet. — Une dépêche de Copenhague annonce l'arrivée dans cette ville de Mgr le duc de Chartre qui, accompagné de son fils, vient faire une visite au roi de Danemark.

### Le Vatican et le Portugal

On parlait depuis quelque temps des négociations entamées entre le Souverain-Pontife et le roi de Portugal, pour la conclusion d'un nouveau concordat. Ces négociations ont heureusement abouti, et l'Univers publie la lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII au roi de Portugal, dans laquelle sont indiquées les bases du nouveau Concordat.

### Le prince Alexandre de Bulgarie

Paris, 25 juillet. — Le prince Alexandre de Bulgarie est attendu le mois prochain à Paris. Il est probable que le séjour de son père sera de très courte durée; il se rend à Osborne, près de la reine d'Angleterre dont il sera l'hôte.

Ce voyage est motivé par la cérémonie de l'investiture de la jarretière, dont le prince serait chevalier. On sait que son père a épousé la fille de la reine d'Angleterre, la princesse Béatrice.

### M. Depréts à Contrezeville

Contrezeville, 25 juillet. — Le ministre Depréts est arrivé à 5 heures. Ils ont été reçus à la gare par le sous-préfet de l'arrondissement.

La commission municipale de Paris du moment qui doit perpétuer le souvenir des événements qu'ont eu lieu à Paris en 1792, est allée visiter ceux des ministres dont l'appui paraît tout d'abord acquis à ce projet d'une douloureuse opportunité. C'est le ministre de l'instruction publique qui, par une singulière ironie, a reçu la première effusion des commissaires et qui s'est chargé de se faire l'interprète de la Commune de Paris auprès de ses collègues. Elever sur les ruines des Tuileries une bâtisse dont le faite ne peut être couronné que par une guillotine, c'est jeter un défi à la France honnête qui, de tout temps, a répudié les massacres dont Danton s'honorait. Un jour que Pierre Leroux essayait à la tribune de l'Assemblée législative de réhabiliter Robespierre et de Saint-Just, il fut interrompu par cette sobre et concise exclamation du président Dupin : « Deux scélérats ! » C'est le jugement de l'histoire et c'est celui de tous ceux qui ont étudié les annales révolutionnaires.

### IMPOTS NOUVEAUX

On n'a pas oublié la querelle qui, un instant, mit aux prises M. Ferry et la commission du budget.

C'était avant les élections d'octobre. M. Ferry, président du conseil avait dit : « Aussitôt après les élections, il faudra un emprunt et des impôts nouveaux. »

L'aveu n'était pas tombé dans des oreilles de sourds.

Et, malgré les démentis de M. Ferry, qui tenait à nier sa parole, chacun pensa qu'il était vrai. Les élections vinrent.

Et la promesse partie de l'aveu — ou de la prédiction — de M. Ferry fut ainsi réalisée.

La seconde partie serait aussi réalisée à son tour, si d'autre élections, — celles des conseils généraux, — n'avaient devancé nous.

Mais déjà le projet de loi est déposé par le ministre des finances.

Et, rien que par des modifications apportées à l'impôt actuel des boissons, ledit ministre entend tirer de la poche des contribuables soixante-quinze millions de plus. Une bagatelle !

Oh ! ne criez pas ! On va d'abord vous dégrèver...

De quoi ?

Du droit de détail dans les campagnes et dans les villes dont la population ne dépasse pas dix mille habitants.

— A la bonne heure ! Voilà enfin l'ère des dégrèvements ! Et que parlez-vous d'impôts nouveaux ?

Attendez !

Un vous dégrève d'abord, c'est entendu. Et ensuite ?

— Ensuite on double les licences des débitants de boissons...

— Peuh ! C'est quelques millions de plus, probablement ?

Huit à neuf.

— Et c'est tout !

Pas encore. L'Etat compte tirer deux ou trois millions d'une taxe sur les fruits secs destinés à la fabrication du vin.

— Ah ! c'est mal de traquer les vins, même quand ils sont fabriqués avec des raisins secs, car ils constituent la boisson du pauvre. Mais c'est fini ?

Non. Les bouilliers de cru seront mis en carte, et renouveau une vingtaine de millions encore...

— Encore !

Où, et en abaissant à douze degrés le limite de l'alcoolisation des vins, le gouvernement palpera aussi de ce chef, dix millions.

— Ne parlons plus. Seulement ce n'est pas toutes les augmentations proposées, n'est-ce pas ?

— Non, tout compte fait, le contribuable va devoir payer en 1887 soixante-quinze millions de plus qu'en 1885.

Y êtes-vous ?

Ainsi, après l'emprunt, voici venir les impôts nouveaux...

Mais n'en dites rien, s'il vous plaît ! n'en parlez qu'après les élections canonicales du 1<sup>er</sup> août ! Et le gouvernement vous chante le couplet :

Ne parlez pas, France, je ten compte !  
 Car un train sera un grand péché !

Quand à nous, tant pis ! Nous avons traité le secret.

On plutôt, c'est le gouvernement lui-même qui s'est trahi par son Amorce au procès-verbal de la séance du 16 mars 1886, à la Chambre des députés.

Ouvrez l'Officiel, et vous verrez, hélas ! que M. Ferry avait dit vrai, une fois par hasard...

Après l'emprunt, voici venir les impôts nouveaux...

Contribuables, votez !

### EXPLOSION

Le Havre, 24 juillet. — Nous vous avons annoncé la formidable explosion de dynamite, qui a jeté la terreur par toute la ville, et qui a eu lieu cette nuit, dans des circonstances bizarres.

Le sloop Pêcheries-Françaises, chargé de poudre et de vingt-deux tonneaux de dynamite, s'était échoué, avant-hier, à l'Épi-Pin, auprès de l'île de Fracati. On avait aussitôt commencé le déchargement, et une partie de la dangereuse marchandise avait déjà été mise en lieu sûr.

Cette nuit, vers onze heures et demie, à la suite des chocs contre les galets sur lesquels le bateau roulait, poussé par la force des vagues, le reste de la cargaison, comprimant cent caisses de dynamite et neuf cents kilos de poudre, a sauté.

Le sloop est complètement pulvérisé; les débris ont été retrouvés ce matin, dans un périmètre de plus de deux mille mètres; les jonchaient notamment la partie basse de la ville.

Le choc, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celui produit par un tremblement de terre a été ressenti dans toute la ville; dans plusieurs quartiers, le gaz a été éteint subitement, la trombe d'eau formidable produite par l'explosion est retombée place Richelieu, au centre même de la ville.

Il y a eu plusieurs personnes blessées par les poutres ou les morceaux de fer projetés dans les maisons; une dame demeurant impasse de la corderie (à plus de 1500 mètres de l'accident), a eu la jambe brisée par une poutre lancée par l'explosion à travers le toit de la maison.

Les dégâts sont considérables; les toitures des maisons et les embarcations avoisinantes sont défoncées comme après un bombardement, un mât a perfové le toit de l'école rue de la Corderie et traversé entièrement la maison occasionnant de graves dégâts dans les classes; le musée a subi également quelques avaries; une ancre a été retrou-

### LES FACTEURS POLITIQUES

M. Satrien, ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux préfets, l'occasion des élections, une circulaire reproduite dans les Actes de la préfecture du Nord, et par laquelle il est interdit aux gardes-champêtres, agents de police, appariteurs, etc., de distribuer des bulletins ou des écrits électoraux.

Je n'ai pas besoin de vous dire, ajoute le ministre, que la disposition prohibitive de la loi n'est pas applicable aux instructions en tant qu'ils agissent sous les ordres de l'administration ou des écrits électoraux.

Nous avouons que cette rédaction nous a laissés rêveurs. Que veulent bien dire ces mots ?

Bien évidemment, ils ne signifient rien, si le ministre veut préciser que les facteurs continueraient à remplir leur métier de facteurs et à transporter les lettres, brochures et journaux mis à la poste.

Au contraire, ils ont une signification très nette, si M. Satrien a voulu réserver à l'administration le pouvoir d'entrer dans la lutte électorale, et, au dernier moment, de faire distribuer par les facteurs des postes des circulaires ou des placards soutenant les postes officiels.

Électeurs, prenez garde au coup de la dernière heure par la poste !

### Une élection à La Plata

Buenos-Ayres, 29 juin. — Les élections au poste de gouverneur de cette riche province — je vous rappelle que, depuis la fédération de la ville de Buenos-Ayres, La Plata est la capitale de la province — vont avoir lieu dans quelques mois, car les pouvoirs du gouverneur actuel, M. d'Amice, expirent en décembre prochain.

Il y a déjà de nombreux concurrents. Les uns citent notamment MM. Paz, Achaval et Costa. Ces candidats n'ont qu'un notoriété locale, et tout détail biographique n'aurait pour vous qu'un bien faible intérêt.

Des réunions nombreuses avaient eu lieu dans diverses petites villes de la province, et toutes ne s'étaient pas passées avec calme. Il y avait eu quelques coups de revolver échangés, notamment à Maraca; mais on pouvait espérer qu'au moins dans la capitale, dans la résidence du gouvernement, où il y a une police organisée et fonctionnant régulièrement, les scènes de ce genre ne se renouveleraient point. Cette attente a été déçue.

Jeudi dernier, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean, les élections municipales avaient lieu dans la ville même de La Plata.

Comme c'est l'usage dans ce pays, les registres étaient ouverts par le parti des fédérés, et les électeurs de chaque parti, rangés d'un côté de la rue, s'en allaient voter par quatre. Les partisans du docteur Costa étaient obstinés ou méprisés au moins par ceux des docteurs Paz et Achaval étaient bien plus réservés.

De temps à autre, des cris de haine et de menace s'élevaient des rangs des partisans de l'adresse des achavalistes, — j'en passe les dénominations du pays. Dans l'après-midi, certains électeurs du groupe pacifique, après avoir déjà voté, se agissant dans les rangs de leurs adversaires; dès que leur présence fut reconnue, on leur fit l'accès des urnes aux « groupes de quatre » qui s'avançaient à leur tour pour voter. Cela vous paraît évidemment injuste; mais vous ne devez pas perdre de vue que l'état-civil n'existe pas encore que le droit de vote n'est pas encore un degré de perfection inconnu en Europe.

Bref, de cette manœuvre il résultait qu'à quatre heures, au moment où les registres furent fermés, un nombre assez élevé de partisans du docteur Achaval n'avaient pu voter. Ceux-ci protestèrent naturellement. Les cris et les menaces des pacifiques redoublèrent, et, à un signal donné, des coups de revolver furent tirés sur les achavalistes. Il en résulta une bagarre effroyable, au milieu de laquelle les coups de feu partirent à tort et à travers, tuant et blessant une quinzaine de personnes. Il n'y eut pas que des électeurs atteints. On compte deux femmes et un enfant blessés assez loin du lieu du combat. Un ouvrier maçon fut en outre tué au moment où il travaillait sur un échafaudage situé à trois mètres au-dessus du sol.

C'est pas tout ! Il se passa des scènes plus inouïes encore que celles-ci. Un vieillard, marchand d'oranges, qui venait offrir ses fruits aux électeurs qui attendaient rangés sur un côté de la rue, reçut un coup de revolver qui l'abattit. Il venait aux achavalistes; les pacifiques tirèrent sur lui, traitant son cadavre dans la rue, pillèrent sa marchandise. Quelques-uns le fouillèrent pour le voler et aller ensuite boire de la cana avec les quelques pièces trouvées sur lui.

Pendant toute cette bagarre, qui a duré plus d'une heure, la police est restée invisible. Elle n'est point intervenue; elle n'a arrêté personne, et les lettres que j'ai déjà reçues de La Plata sont unanimes à l'accuser de partialité, sinon de complicité.

La presse de Buenos-Ayres réprouve ces scènes de sauvagerie et a demandé une enquête sévère suivie de l'application rigoureuse de la loi.

Malheureusement, il est plus que probable qu'on ne fera rien. M. le gouverneur d'Amice, son chef de cabinet, qui assument toute la responsabilité de ces dégradations, ont pu éventuellement être poursuivis par la justice fédérale; le gouvernement national lui-même n'a pas le droit d'intervenir, car la forme républicaine n'est pas encore née, il n'y a point non plus péril national.

Il est, en outre, certain que le gouvernement provincial ne fera rien. S'il y a eu des étrangers tués ou blessés, leurs consuls interviendront, obtiendront une indemnité, et ce sera tout.

« Je déclare que le sieur Marius Bouvier, de Grenoble, a subi le traitement préventif de la rage du 4 au 13 mai 1886. »

M. Girard a envoyé à M. Pasteur, sur sa demande, le bulbe du cerveau de Bouvier, de plus ajouter que l'illustre savant a écrit à son confrère de Grenoble, que c'est la première fois que son traitement serait suivi d'insuccès sur un homme mordu à la main.

Avec une partie du cerveau que l'on a conservée à l'hôpital de notre ville, on a inoculé un lapin et un chien. Le lapin est mort hier soir, et le chien est malade. Il est à craindre que ce soit l'avis des deux médecins qui ont fait l'autopsie du cadavre de Bouvier, que celui-ci est bien mort de la rage.

Il faut remarquer, il est vrai, que cet homme était un alcoolique invétéré, s'enivrant deux ou trois fois par semaine et se querellant du matin au soir.

Le 14 juillet dernier, étant allé à Vizille en état d'ivresse, il est battu avec deux individus qui l'ont roué de coups. C'est le surlendemain qu'il s'est allité et que le docteur Herminet, qui l'a soigné, a constaté qu'il présentait des symptômes d'hydrophobie. Bouvier se trouvait donc dans des conditions exceptionnelles pour être rebelle au traitement Pasteur et à tous les traitements.

Montevideo, 27 b. Australie, et 371 b. Cap. soit : 111 b. snow-white à fr. 3.85 et 280 b. saint à fr. 1.70. Les prix payés en dernier lieu doivent faire ressortir le lavé sans frais à fr. 4.85. — pour Buenos-Ayres M<sup>re</sup> et 1<sup>re</sup> bonne laine. — Arrivages 345 balles Plata, 4.255 balles Cap et 205 b. Rio-Grande.

Transit 50 balles La Plata et 232 balles Australie. Stock ce jour, 19,830 balles dont 10,850 balles Plata contre 30,000 balles en 1885, 44,000 balles en 1884, 42,500 balles en 1883, et 65,000 en 1882.

On vient de déclarer pour nos enchères du 2 au 7 août : 12,400 balles Plata, 1,800 b. Cap. séances du 3 6 et 7 août; 1,000 balles Russie en saint et lavé, séances du 5 et 7 août et 200 balles Rio-Grande, séance du 4 août.

Le châtiment infligé en vente sera bon et grand dans tous les genres. L'occasion de s'approprier jusqu'à la nouvelle toute rare unique, les existences à La Plata étant épuisées et les quantités en mer, insignifiantes.

Peux et montons. — Ventes 135 balles Buenos-Ayres 1/2 et 3/4 laine, q<sup>u</sup> haute, cuirs bons et assez beaux à fr. 1.20.

Stock 89 balles Plata et 108 balles Sydney.

### Le cas de rage de Marius Bouvier

Le Temps reçoit de son correspondant particulier de Grenoble la dépêche suivante :

Grenoble, 24 juillet 1886.

Un grand nombre de journaux de Paris ont raconté que Marius Bouvier, âgé de trente-cinq ans, représentant de commerce, mort le 21 juillet, à Grenoble, après avoir été mordu par un chat enragé, le 30 avril dernier, n'avait suivi que pendant trois jours le traitement Pasteur. M. le docteur Girard, de Grenoble, qui a procédé avec son confrère Herminet à l'autopsie de Bouvier, a reçu aujourd'hui de M. le docteur Bouvard, de Paris, une lettre lui demandant des explications à ce sujet.

Personnellement, je puis affirmer que j'ai eu entre les mains et que j'ai encore vu aujourd'hui à la mairie le certificat délivré par M. Pasteur à Bouvier, et attestant qu'il avait suivi le traitement préventif de la rage du 4 au 13 mai 1886.

Il est ainsi conçu :

« Laboratoire de la rue d'Ulm. »

« Je déclare que le sieur Marius Bouvier, de Grenoble, a subi le traitement préventif de la rage du 4 au 13 mai 1886. »

« Signé PASTEUR. »

M. Girard a envoyé à M. Pasteur, sur sa demande, le bulbe du cerveau de Bouvier, de plus ajouter que l'illustre savant a écrit à son confrère de Grenoble, que c'est la première fois que son traitement serait suivi d'insuccès sur un homme mordu à la main.

Avec une partie du cerveau que l'on a conservée à l'hôpital de notre ville, on a inoculé un lapin et un chien. Le lapin est mort hier soir, et le chien est malade. Il est à craindre que ce soit l'avis des deux médecins qui ont fait l'autopsie du cadavre de Bouvier, que celui-ci est bien mort de la rage.

Il faut remarquer, il est vrai, que cet homme était un alcoolique invétéré, s'enivrant deux ou trois fois par semaine et se querellant du matin au soir.

### Mouvement maritime Lanier

DUNKERQUE, 24 juillet.

Le Rio-Negro, des Chargeurs-Réunis, a suivi ce matin de Dunkerque pour le Havre avec le solde de son chargement de laines et diverses marchandises. Le cargo à Fautelle le 10 juillet; steamer ang. Shyrbout allant d'Anvers à La Plata et venant compléter pour cette destination.

Le st. ang. Para a passé à Ténériffe le 19 juillet allant de Londres à La Plata prend charge en laines et diverses marchandises pour l'Europe.

Le st. ang. Buffon est arrivé à Anvers le 22 juillet avec laines et diverses marchandises.

### FILS ET TISSUS DE COTON

MULHOUSE, 22 juillet.

Tissus de coton. — Les affaires se sont de nouveau bornées cette semaine à quelques lots de détails. Les prix, toutefois, sont fermes et même en tendance à la hausse.

Filés de coton. — Avec quelques ventes pour les besoins immédiats et le régime peu de dispositions à contracter sur longs termes. Prix soutenus. Chaîne par Louisiana fr. 2.10 à 2.15; dit 31 fr. 2.25 à 2.30; trame 37 fr. 2.15 à 2.20; dit 41 fr. 2.35 à 2.40 par kil. franco Mulhouse 20 q<sup>u</sup> à 30 jours.

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

**CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX**  
 Mouvement de la Condition publique des soies, des laines et des cotons, du 19 au 24 juillet 1886 :

4,872 coils de laines peignées pesant	524,702 kil.
3 » de blouses	360 »
1,004 » de laines filées	107,876 »
35 » de soies	2,197 »
540 » de cotons	57,776 »
6,454 coils pesant ensemble	692,857 kil.

Déchargement 25 1/2 opérations.  
 Tirage 465 kil.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix, A. MUSEL.

### VENTE PUBLIQUE DE LAINES A ANVERS

(Sans frais aucuns à charge des acheteurs), du 2 au 7 août 1886.

Volet l'ordre de vente. — Courtiers : M. J. J. Melges Lundi 2 août, vendeurs MM. E. Karcher, 1,800 balles b. Buenos-Ayres et Montevideo; A. Bornmann et C<sup>e</sup>, 300 b. Buenos-Ayres. — Mardi, vendeurs MM. E. Karcher 1,800 b. Buenos-Ayres et Montevideo; Richard Rhodius et Cie, 900 b. Cap saint; A. Henri Fiq 102 b. Cap snow-white. — Mercredi 4, vendeurs MM. E. Osterrieth et Cie, 2,200 b. Buenos-Ayres et Montevideo, et 150 balles Rio-Grande. — Jeudi 5, E. Osterrieth et Cie, 2,000 b. Buenos-Ayres et Montevideo et 200 b. Russie saint; Osterrieth et Cie, 200 b. Buenos-Ayres.

Courtier, M. J. J. Melges. Vendredi 6 août, vendeurs MM. G. et C. Kreglinger, 1,000 b. Buenos-Ayres et Montevideo et 200 b. Cap snow-white; Jb. Fuchs, 500 b. Buenos-Ayres et Montevideo; Königs-Günther et Cie 300 b. Buenos-Ayres; H. Alb. de Bary et Cie, 220 b. Montevideo.

Courtier, M. J. J. Melges. Samedi 7 août, vendeurs Joh. Dan. Fuhrmann, 700 balles Plata, 800 b. Russie saint et lavé, 300 b. Cap snow-white et saint, 300 b. Natal saint; Richard Rhodius et Cie, 600 b. Buenos-Ayres et Montevideo.

Total 12,300 balles La Plata, 1,807 balles Cap et 1,000 balles Russie. Total 15,127 b.

Stock ce jour : 11,106 balles La Plata et 9,088 b. diverses.

J. J. MELGES.

### EXPLOSION

Le Havre, 24 juillet. — Nous vous avons annoncé la formidable explosion de dynamite, qui a jeté la terreur par toute la ville, et qui a eu lieu cette nuit, dans des circonstances bizarres.

Le sloop Pêcheries-Françaises, chargé de poudre et de vingt-deux tonneaux de dynamite, s'était échoué, avant-hier, à l'Épi-Pin, auprès de l'île de Fracati. On avait aussitôt commencé le déchargement, et une partie de la dangereuse marchandise avait déjà été mise en lieu sûr.

Cette nuit, vers onze heures et demie, à la suite des chocs contre les galets sur lesquels le bateau roulait, poussé par la force des vagues, le reste de la cargaison, comprimant cent caisses de dynamite et neuf cents kilos de poudre, a sauté.

Le sloop est complètement pulvérisé; les débris ont été retrouvés ce matin, dans un périmètre de plus de deux mille mètres; les jonchaient notamment la partie basse de la ville.

Le choc, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celui produit par un tremblement de terre a été ressenti dans toute la ville; dans plusieurs quartiers, le gaz a été éteint subitement, la trombe d'eau formidable produite par l'explosion est retombée place Richelieu, au centre même de la ville.

Il y a eu plusieurs personnes blessées par les poutres ou les morceaux de fer projetés dans les maisons; une dame demeurant impasse de la corderie (à plus de 1500 mètres de l'accident), a eu la jambe brisée par une poutre lancée par l'explosion à travers le toit de la maison.

Les dégâts sont considérables; les toitures des maisons et les embarcations avoisinantes sont défoncées comme après un bombardement, un mât a perfové le toit de l'école rue de la Corderie et traversé entièrement la maison occasionnant de graves dégâts dans les classes; le musée a subi également quelques avaries; une ancre a été retrou-

### COMICE AGRICOLE DE LILLE

Présidence de M. HELLIN.

La séance est ouverte à onze heures par la lecture du procès-verbal de la réunion précédente.

Après du procès-verbal, M. Schmitt rapporte compte des démarches qu'il a faites à la préfecture et auprès de quelques juristes, pour savoir à qui incombe la réparation des dégâts commis par la chute des aérostats dans les campagnes.

Ces dégâts sont de deux natures : ou bien ils sont commis par la foule qui se précipite à l'endroit de la chute du ballon, sous prétexte de porter aide, mais le plus souvent pour satisfaire une vaine curiosité. Dans le premier cas, l'aérostatier est seul responsable et, en cas d'insolvabilité, les dégâts doivent être payés par la commune ou la société qui a entrepris de la fête publique ou privée. Dans le second cas, le maire ayant la police de sa commune, c'est la commune qui doit être rendue responsable des dévastations commises par ses habitants.

Après cette communication, le procès-verbal est adopté.

COMPTES-RENDUS. — Le secrétaire procède ensuite au dépouillement de la correspondance :

Envoi par la Société des agriculteurs de France de deux médailles d'argent, grand module, et de deux médailles de bronze pour le concours de 1886, médailles annoncées par lettre du 29 avril.

Lettre de M. le ministre de l'instruction publique annonçant au Comice qu'il ne peut pas mettre à sa disposition les ouvrages destinés à récompenser, comme nous le proposons, les instituteurs et les élèves qui prennent part au concours d'enseignement agricole. — M. le président Hellin regrette cette décision sans précédents, qui forcera le Comice à restreindre le nombre de ses primes.

Lettre de M. Boffin, député, qui remercie le Comice d'avoir bien voulu l'inscrire au nombre de ses membres.

Lettre de remerciements de M. Pasteur pour le don de 100 francs fait à l'Institut qui porte son nom.

Lettre de M. Nicolle, remerciant le Comice de sa nomination de bibliothécaire-archiviste et proposant quelques réformes pour le bon fonctionnement de son service.

Lettre de M. P. Coëvoet, remerciant le Comice d'avoir bien voulu le nommer bibliothécaire-adjoint. — M. le président de lare MM. Nicolle et Coëvoet installés dans leurs fonctions respectives et les remercie de les avoir acceptés.

Lettre du président de la Société d'agriculture de Douai demandant à la Société de Lille a reçu l'avis de la subvention ordinaire du ministère de l'agriculture pour 1886.

Lettre de M. Flévet, sénateur (correspondance à propos des médailles décernées par la députation du Nord et liste des lauréats de l'arrondissement de Lille).

Le Comice, sur la proposition de M. Hellin, acclame M. Flévet comme membre correspondant du Comice.

### NOUVELLES DU JOUR

Élections sénatoriales du 25 juillet

MEUSE

Inscrits : 863 | Votants